

Fédération Française de Pêche Sportive au Coup **GROUPEMENT NATIONAL CARPE**

PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR MEXIMIEUX 05 février 2005

Ont été dûment convoqué :

Frank Volle Regis LEVANT, Olivier PETIT, Jacques LACROUTE, Lucien WAGNER, Laurence Jean DEHAN, Miguel PETRISOT, Jean François BAUDOUI, Denis Crespy, Fernando DE CASTRO, DEHAN Laurence Jean, Guillaumin Patrick, Didier Muller, Olivier Wilfried, Petit Olivier, Quief Clément, Quief Julien, THIELIN Laurent, Philippe VENIANT, Richard VERBEUGHT, Christian BARET, Julien Bernardor.

Sont excusés : Miguel PETRISOT, Didier MULLER, Laurent THIELIN.

Absent : Jean François BAUDOUI, Laurence Jean DEHAN

Il est fait lecture de l'Ordre du Jour

Examen des points soumis à l'Ordre du Jour

- Ligne de conduite à tenir face aux adhérents et aux fabricants
- Notes de frais
- Budget prévisionnel 2005
- Statuts de la FFPSC
- Championnats de France senior et jeune
- Championnat du monde
- Calendriers des qualifications et futur AG
- Site internet
- Questions diverses

Ligne de conduite à tenir face aux adhérents et aux fabricants :

Frank Volle fait un rappel à l'ordre, il souhaite que les différents problèmes auxquels est confrontés à la direction restent confidentiels. Concernant les sponsors (Star Baits et Amiaud) il relate le différent qui a opposé le GN aux sponsors. Ces derniers ne désirant plus voir apparaître d'autres noms de fabricants sur toutes les rencontres du GN et des GR. Après en avoir débattu le comité directeur reconnaît que le championnat de France senior et junior doit se disputer sous les couleurs des sponsors officiels de l'équipe de France.

Cependant toutes les compétitions régionales officiels ou amicales sont libres de tout droits. Il en va de la survie financière des GR, des GD et associations locales. Cette motion présentée par l'ensemble des présidents de région présents est votée à la majorité.

S'abstiennent : 2

Contre : 0

Notes de frais

Wilfried Olivier présente le nouveau mode opératoire auquel doivent se soumettre pour leur défraiement les membres du comité directeur et les membres de commissions. Elles devront être conformes au plan comptable du GN pour 2005.

Budget prévisionnel 2005

Le prévisionnel est présenté par Wilfrid OLIVIER soulignant que la marge de manœuvre 2005 est très limitée. Aucune dépense superflue ne sera tolérée.

Denis CRESPIY prenant la parole, souligne que nous sommes dans une année de transition, et qu'il nous sera très difficile de constituer pour 2005 un fond associatif dans le cadre des textes en vigueur.

Retenant toutes les observations des commissaires aux comptes lors de l'examen des comptes 2004, aucun dépassement de ligne budgétaire ne pourra être toléré.

Des provisions seront constituées sur les fonds spécifiques de l'équipe de France 3500 € (championnat du monde 2008 et 1500 € en provision exceptionnelle –remboursement des dépassements 2004-) et sur les droits d'inscription au championnat de France 3334 € (dépassement 2004) pour constituer un fond de soutien du projet sportif.

Lors de la discussion, la nouvelles direction souhaite qu'en aucun cas l'argent des cotisations des licences, des différentes compétitions, et du forum de Montluçon serve a alimenter les lignes budgétaires de l'équipe de France et du Championnat de France. Wilfried Olivier et Denis Crespy signalent qu'ils contrôleront de près toutes les demandes de remboursement.

Nouveaux Statuts et Règlement Intérieur.

Denis CRESPIY présente les nouveaux statuts et règlement intérieur du GN Carpe imposés par la fédération de tutelle après avis du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative. Il fait remarquer le grand bouleversement à savoir que dorénavant, les régions devront désigner des délégués pour assister aux AG avec droit de vote. Les mandats ne seront plus détenus par les seuls présidents de région. Nous aurons enfin des assemblées générales dignes de ce nom. Concernant les nouveaux statuts des régions, des départements et des clubs affiliés ils seront disponibles dès l'accord du ministère de tutelles vers la fin du mois.

Championnat de France Senior

La discussion s'engage sur les manches finales 2005. Il en ressort que pour face à ces engagements pris au titre du règlement sportif 2005 nous sommes dans l'obligation d'intégrer les équipes sorties de l'équipe de France. Mais un problème se pose, ces équipes doivent intégrer les quotas de leur région d'origine. Soulignant le caractère exceptionnel, dissolution de l'équipe de France 2004, et afin de ne pas pénaliser les régions, il a été décidé de porter à 49 le nombre d'équipes disputant les finales du championnat de F2005.

Réglementairement, aucune objection ne peut être retenue pour les trois premières au titre du règlement sportif 2005, concernant l'équipe championne de France 2004, cette décision est prise au regard du règlement sportif 2004.

Julien Bernardor, Eric Vocanson font part de leurs inquiétudes concernant l'organisation de la manche de Montrevel en Bresse. Denis Alain CRESPIY rappelle que l'organisation de cette rencontre est par délégation du ressort de la commission technique et sportive et nous attendons un compte rendu de JF Baudoui.

Sont membres de la commission Regis LEVANT, Olivier PETIT, Jacques LACROUTE, Lucien WAGNER, Laurence Jean DEHAN, Miguel PETRISOT et Jean François BAUDOUI. Jean François BAUDOUI étant absent, il ne peut être apporté de réponse à ce jour. Le comité directeur laisse à JF Baudoui un délai de 1 mois pour faire le point sur les démarches déjà entreprises.

Frank VOLLE prendra contact avec JF BAUDOUI et des décisions seront prises

Championnat du monde

Frank Volle expose le calendrier sportif 2005.

Championnat du monde en Belgique et rencontre France Italie Le comité directeur fait remarquer que compte tenu de la faible marge de manœuvre financière, des sacrifices devront être faits.

Calendriers des qualifications et futures AG

Il est rappelé que les dates de dépôt des dossiers pour l'inscription au championnat de France sont fixés par le règlement sportif, cependant a titre exceptionnel, la date de dépôt est portée au 30 Avril 2005.

Les AG des groupements régionaux devront se dérouler impérativement 15 jours avant l'AG nationale, fixée en février.

Site internet

Christian BARET rappelle les modifications apportées et présente la fréquentation du site. Concernant le forum, il souhaite que les articles soient publiés directement sur le site et non sur le forum.

Questions diverses

Classement national élite : Denis Crespy présente les premières estimations du classement national élite et rappelle que celui-ci ne pourra être complet que si on lui fournit les classements des manches qualificatives du championnat de France 2004, ce qui n'est pas encore le cas. Il rappelle aussi que les clubs désirant organiser des compétitions pour faire valider des points doivent prendre contact avec lui et des dossiers seront envoyés pour faire agréer les enduros.

Candidature aux différentes commissions

Denis CRESPIY rappelle que lors de notre dernière AG Extraordinaire il manquait à l'AG de désigner 3 membres à la Commission de Discipline.

Il présente les demandes de candidature

Nicolas PEYTAVI, Nicolas BACH, François BOUVET, Jean François BERTOLOTTI.

Ces candidatures seront présentées à l'AG qui devra statuer.

Décision de la commission statuts et règlements :

Sous réquisition de Jacques Lacroute, la commission a émis deux avis dont il est fait lecture.

Frank Volle
Président

Clément QUIEF
Secrétaire



Vice Président
Denis CRESPIY

